

# FIP KALLISTÉ CAPITAL N°8

FONDS D'INVESTISSEMENT DE PROXIMITÉ POUR LA CORSE



## CORSE

38 % de réduction d'impôt sur le revenu en contrepartie d'un risque de perte en capital et d'une durée de blocage de 8 à 10 ans sur décision de la société de gestion, soit au plus tard le 31 décembre 2025.



VATEL CAPITAL

# POURQUOI SOUSCRIRE AU FIP KALLISTÉ CAPITAL N°8 ?

## POUR RÉDUIRE MES IMPÔTS.

En souscrivant au **FIP Kallisté Capital n°8**, je bénéficie de 38 % de réduction d'impôt sur le revenu en contrepartie d'une durée de blocage de 8 ans minimum, et pouvant atteindre 10 ans sur décision de la Société de Gestion, soit au plus tard le 31 décembre 2025.

## 38 % DE RÉDUCTION D'IMPÔT SUR LE REVENU.



9 120 €  
de réduction  
maximum



4560 €  
de réduction  
maximum

A la sortie, les plus-values éventuelles sont exonérées d'impôt (hors prélèvements sociaux).

# POUR DIVERSIFIER MON PATRIMOINE EN INVESTISSANT DANS LES SECTEURS PORTEURS DE L'ÉCONOMIE CORSE.

**FIP Kallisté Capital n°8** a vocation à investir dans des PME corses exerçant leur activité dans le tourisme, les énergies renouvelables, la santé et la dépendance, l'agro-alimentaire et les services aux entreprises. Les investissements pourront également viser les entreprises dans d'autres secteurs d'activité pourvu qu'elles présentent des perspectives de valorisation réelles et compatibles avec l'horizon de liquidité du Fonds.

Les entreprises sont sélectionnées sur des critères de maturité, rentabilité et de perspectives de croissance.

## LA CORSE EST LA SEULE RÉGION À AVOIR AFFICHÉ UNE CROISSANCE POSITIVE DEPUIS 1993.

L'INSEE A ÉVALUÉ LE DYNAMISME DES 22 RÉGIONS ACTUELLES DANS LES PÉRIODES DE CRISE.

Quelles sont celles qui ont redémarré le plus vite après les récessions de 1993 puis de 2008-2009 ?

Surprise, une seule région n'a pas enregistré de croissance négative de son PIB sur la période.

ET CETTE RÉGION, C'EST... LA CORSE !



LA  
CORSE

L'île de Beauté qui, dans la réforme territoriale, échapperait à tout mariage, reste « **la seule région métropolitaine dont la croissance est toujours restée positive** » depuis 1993.

Entre 1993 et 2007, **la hausse de son PIB ressort entre 2,5 % et 2,8 % par an**, tandis que la fourchette de progression oscille entre 0,5 % et 1,9 % par an sur la période de 2008-2011.

(source : INSEE, juin 2014, Le Figaro 3 juin 2014)

# QU'EST CE QU'UN FIP CORSE ?

Introduit par la Loi de Finances pour 2007, le « FIP Corse » est un Fonds d'Investissement de Proximité (FIP) investi à hauteur de 70 % au moins de son actif dans des petites et moyennes entreprises situées en Corse.

Il permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 38 % des versements effectués dans le Fonds, dans la limite de 12 000 € de souscription pour une personne seule et 24 000 € pour un couple.

À LA SORTIE, LES PLUS-VALUES ÉVENTUELLES SONT EXONÉRÉES D'IMPÔT, HORS PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX (CSG, CRDS).

# QUELS SONT LES RISQUES ?

Votre argent est bloqué pendant une durée maximale de dix années, soit jusqu'au 31 décembre 2025. Le fonds d'investissement de proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers, c'est pourquoi votre investissement n'est pas garanti et présente un risque de perte en capital.

Le Fonds, lors de la phase d'investissement, pourra contracter des promesses avec les sociétés ou les actionnaires des sociétés dans lesquelles il investira ce qui pourra limiter la performance du Fonds. En effet, le Fonds pourra céder ses actions à un prix déterminable potentiellement inférieur à la valeur de marché de l'entreprise. Ces promesses seront généralement établies en contrepartie d'avantages particuliers au bénéfice du Fonds, comme par exemple la mise en place d'un dividende prioritaire.

# QUELLE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ?

## 70 % AU MOINS DE L'ACTIF DU FONDS INVESTI EN PME CORSES.

Le Fonds a pour objectif, à hauteur de 70 % minimum de son actif, la constitution d'un portefeuille de 15 participations environ dans des Petites et Moyennes Entreprises cotées et non cotées exerçant leurs activités exclusivement dans des établissements situés en Corse.

Les participations du Fonds dans les sociétés seront prises par le biais d'actions ordinaires ou de préférence, de compte courant et d'obligations convertibles en titres de capital des sociétés concernées, principalement dans le cadre d'opérations de capital développement et de transmission/LBO. Les entreprises seront sélectionnées sur des critères de maturité, rentabilité et de perspectives de croissance.

## 60 % MAXIMUM D'INVESTISSEMENT EN OBLIGATIONS CONVERTIBLES.

L'obligation convertible : un profil rendement/risque de type obligataire et action. Les investissements sous forme d'obligations convertibles sont rémunérés le plus souvent par des versements d'intérêts et/ou de principal, sur une période de 36 mois à 7 ans. La rémunération demandée est proportionnellement supérieure à celle d'une obligation d'Etat, eu égard au risque pris dans des sociétés dont la solidité financière présente un aléa. Ces coupons sont complétés d'une prime de non conversion, si la société de gestion choisit de ne pas convertir l'obligation. En cas de conversion, le risque devient celui d'une action, avec à la clé une plus-value potentielle ou un risque de perte en capital. Le paiement des intérêts et/ou de principal n'est pas garanti et dépend de la santé financière de l'entreprise.



## UNE GESTION ACTIVE DE LA PARTIE LIBRE.

La partie libre du Fonds fait l'objet d'une gestion active au travers de produits de taux, d'OPCVM ou FIA actions et diversifiés et d'actions cotées ou non cotées sur les marchés européens.



## UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE DANS LE CAPITAL INVESTISSEMENT CORSE.

Son réseau corse, tissé auprès de dirigeants d'entreprises, de conseillers en gestion de patrimoine, d'avocats, d'experts-comptables et de confrères permet à l'équipe de gestion de Vatel Capital l'accès à un panel qualifié de cibles d'investissement.

Plus de 1 200 entreprises insulaires satisfont les critères d'investissement du **FIP Kallisté Capital N°8**.

L'équipe de Vatel Capital va régulièrement à leur rencontre afin d'identifier et d'accompagner leurs besoins de développements. L'équipe de Vatel a ainsi l'expérience de la constitution de portefeuilles diversifiés représentant plus d'une trentaine de participations en Corse.



## SANTÉ & DÉPENDANCE

Avec un habitant sur quatre âgé de plus de 60 ans, la Corse est la 2<sup>ème</sup> région la plus âgée de France. Cette situation crée un véritable besoin de prise en charge des personnes âgées dépendantes qui n'est que partiellement couvert. Les projections de population corse à horizon 2040 laissent entrevoir une modification substantielle de la structure par âge : le rapport entre la population des 65 ans ou plus et celle, en âge de travailler, des 15-64 ans passerait de 31 % en 2009 à 60 % en 2040 (contre 48 % en France de province). Mécaniquement, la part des actifs se réduira et se poseront alors de nouveaux enjeux, qui mobiliseront sûrement de nouveaux moteurs de croissance en lien avec le troisième âge (source : Insee).

**DANS CE DOMAINE, LES FIP CORSES DE VATEL CAPITAL ONT DÉJÀ PARTICIPÉ AU DÉVELOPPEMENT DE TROIS EHPAD (ETABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES).**

Comme tous les secteurs d'activités, le secteur de la santé présente des aléas.



## ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les énergies renouvelables (hydraulique, éolien, photovoltaïque, biomasse) constituent, en complément de la production thermique classique et de l'interconnexion avec la Sardaigne, un pilier du mix énergétique de la Corse. A horizon 2025, La Corse sera l'une des régions de France dont le taux de satisfaction des besoins électriques par les énergies renouvelables sera le plus élevé. La contribution des ENR sera à cet effet nettement supérieure à l'objectif européen (21 %) et à la moyenne française actuelle (15 %) (source : Gecodia, 2012).

**DANS CE DOMAINE, LES FIP CORSES DE VATEL CAPITAL ONT DÉJÀ PARTICIPÉ AU DÉVELOPPEMENT DE PME DANS LES SECTEURS SUIVANTS : DÉVELOPPEMENT, SERVICE D'INSTALLATION ET MAINTENANCE DE CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES AU SOL ET SUR TOITURES AGRICOLES ET INDUSTRIELLES.**

Comme tous les secteurs d'activités, les énergies renouvelables présentent des aléas.

LA CROISSANCE PASSÉE DE CES SECTEURS N'EST PAS SYNONYME DE CROISSANCE DES PME QUI SERONT RETENUES ET DE MANIÈRE GÉNÉRALE, LA CROISSANCE PASSÉE NE PRÉJUGE PAS DE LA CROISSANCE FUTURE NI DE LA PERFORMANCE.

DES  
INVESTIS  
DANS L  
SECTEU  
PORTEU  
L'ÉCONC  
INSULA



## TOURISME

La Corse dispose d'un patrimoine naturel remarquable. Ses 1 000 kilomètres de côtes la prédisposent à un tourisme estival. Les hôtels et campings corse ont enregistré en 2013 une fréquentation cumulée de 7 millions de nuitées. L'objectif consiste à étaler l'activité dans le temps en proposant une offre de séjours hors saison (tourisme d'affaires, congrès, remise en forme et golf) et à développer l'offre de l'île en hôtels de catégorie supérieure répondant à la charte du label « Qualité Corse ».

DANS CE DOMAINE, LES FIP CORSES DE VATEL CAPITAL ONT DÉJÀ PARTICIPÉ AU DÉVELOPPEMENT DE PME DANS LES SECTEURS SUIVANTS : RÉSIDENCE DE TOURISME, LOCATIONS SAISONNIÈRES, CAMPING ET HÔTELLERIE.

Comme tous les secteurs d'activités, le tourisme présente des aléas.



## SERVICES AUX ENTREPRISES

Le secteur des services aux entreprises (tertiaire marchand) est en plein essor en Corse : sa croissance annuelle moyenne atteint 2,6 % de 2000 à 2010, soit 1,6 point de plus que la moyenne nationale (source : Insee 2014). Il regroupe les activités de conseils et d'assistance, qui comportent souvent une composante technologique (informatique, ingénierie) et les services aux entreprises dits « opérationnels » (location, fourniture de personnel, nettoyage, sécurité).

DANS CE DOMAINE, LES FIP CORSES DE VATEL CAPITAL ONT DÉJÀ PARTICIPÉ AU DÉVELOPPEMENT DE PME DANS LES SECTEURS SUIVANTS : INFORMATIQUE, COMMUNICATION.

Comme tous les secteurs d'activités, les services aux entreprises présentent des aléas.



## AGROALIMENTAIRE

Première activité industrielle de Corse, l'industrie agroalimentaire connaît un fort développement axé sur la recherche de nouveaux débouchés à l'export et l'amélioration de la rentabilité via la modernisation de l'outil de production.

DANS CE DOMAINE, LES FIP CORSES DE VATEL CAPITAL ONT DÉJÀ PARTICIPÉ AU DÉVELOPPEMENT DE PME DANS LES SECTEURS SUIVANTS : BOULANGERIE INDUSTRIELLE, CHARCUTERIE INDUSTRIELLE ET AQUACULTURE.

Comme tous les secteurs d'activités, le secteur agro-alimentaire présente des aléas.

# QUESTIONS / RÉPONSES FRÉQUENTES

## SUR NOS FIP CORSES



VOICI LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES, ET LES RÉPONSES QUE NOUS Y APPORTONS.

### 1 • FAUT-IL ÊTRE MÉFIANT VIS À VIS DES FIP CORSES ?

Il faut être méfiant vis à vis de tout produit d'épargne, quelle que soit sa forme. Il ne faut jamais perdre de vue qu'**un avantage fiscal a toujours une contrepartie**. Méfiez-vous des produits qui mettent en avant les avantages en passant rapidement sur les risques et les inconvénients.

Le **FIP Kallisté Capital n°8**, comme tout fonds d'investissement de proximité, évolue dans un **environnement règlementé**. Il reçoit un **agrément des autorités de tutelle et est sous le contrôle d'une banque dépositaire, en l'occurrence Société Générale**.

Le Fonds présente un profil de risque et de rendement élevé en raison de son exposition à hauteur de 40 % minimum de son actif au risque actions et d'investissements dans des titres non cotés. C'est pourquoi le Fonds ne fait l'objet d'aucune garantie et présente un risque de perte en capital.

### 2 • POURQUOI LA RÉGION CORSE BÉNÉFICIE-T-ELLE D'UN FIP DONT L'AVANTAGE FISCAL EST SUPÉRIEUR AU CONTINENT ?

Jusqu'à la création du dispositif en 2007, aucun investissement n'avait été réalisé en Corse par un FIP (fonds d'investissement de proximité). Le législateur, à l'initiative du député de Corse du Sud **Camille de Rocca Serra**, a souhaité remédier à cette situation, en instaurant un avantage fiscal supérieur. Ce différentiel fiscal se justifie également par le fait que le **FIP corse n'intervient que sur une seule région**, contrairement aux autres FIP, qui interviennent sur quatre régions limitrophes.

### 3 • LE RÉSERVOIR DE PME EST-IL SUFFISANT POUR INVESTIR DE MANIÈRE SÉLECTIVE ?

Il y a **en Corse 1 200 PME éligibles à nos fonds**. Nous réalisons **moins de 10 opérations par an**, ce qui représente un **taux de sélectivité tout à fait satisfaisant**, à condition de continuer à travailler sur des fonds de taille raisonnable, en limitant notre collecte, comme nous le faisons depuis l'origine.

### 4 • LES PME CORSES SONT-ELLES PLUS RISQUÉES QUE LES PME DU CONTINENT ?

**Les entreprises créées en Corse sont plus pérennes que sur le continent** : 75 % sont toujours actives après trois ans d'existence contre 71 % au niveau national. La Corse cumule ainsi un fort taux de créations d'entreprises par habitant et une meilleure survie de ces entreprises. La pérennité plus élevée des entreprises insulaires se retrouve dans tous les secteurs et quelles que soient les caractéristiques des créateurs. (source : Insee Analyses, mai 2015)

### 5 • VOTRE MÉTHODOLOGIE D'INVESTISSEMENT EST-ELLE LA MÊME EN CORSE ET SUR LE CONTINENT ?

Il n'y a aucune différence de méthodologie : nous **privilegions les entreprises familiales, qui ont un projet de croissance ou de transmission du capital**, dont le management est stable, et qui nous paraissent capables d'assurer la liquidité de nos investissements.

### 6 • POUVEZ-VOUS RÉELLEMENT SORTIR DES PME DANS LESQUELLES VOUS INVESTISSEZ ?

Notre philosophie d'investissement repose principalement sur le **rendement que le portefeuille de PME procure en cours de vie des fonds**. Nous essayons autant que possible de sortir sans attendre la fin du fonds. Jusqu'à présent, cette stratégie s'est révélée efficace pour sortir, même s'il reste du temps avant l'échéance de nos premiers fonds.

### 7 • Y A-T-IL DES SECTEURS D'ACTIVITÉ DANS LESQUELS VOUS N'INVESTISSEZ PAS ?

Chaque PME est dans une situation propre, et représente donc toujours une **opportunité d'investissement particulière**, il ne peut donc jamais y avoir de règle absolue. Toutefois, nous **évitons certains secteurs** susceptibles de faire l'objet de pratiques irrégulières, telles que les **sociétés exploitant des établissements de nuit**.

### 8 • LE FIP CORSE OFFRE-T-IL ÉGALEMENT UN AVANTAGE FISCAL POUR LES NON RÉSIDENTS SOUMIS À L'IMPÔT SUR LE REVENU EN FRANCE ?

Les **avantages fiscaux du FIP corse** sont réservés aux redevables de l'impôt sur le revenu domiciliés fiscalement en France.

# CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Code ISIN.....	FR0012870632
Société de gestion .....	Vatel Capital SAS (Agrément GP-08000044).
Dépositaire.....	Société Générale.
Zone géographique .....	Corse.
Durée de vie du fonds .....	8 ans, prorogeable deux fois un an, sauf dans les cas de dissolution anticipée prévus à l'article 28 du Règlement, soit au plus tard le 31 décembre 2025 sur décision de la société de gestion.
Valeur nominale de la part A .....	100 €, hors droits d'entrée.
Souscription minimale .....	1 000 €, soit 10 parts (hors droits d'entrée)
Valorisation .....	Semestrielle le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.
Droits d'entrée.....	5 % maximum.
Durée de blocage des parts .....	Jusqu'au 31 décembre 2023 (et au 31 décembre 2025 maximum sur décision de la société de gestion).

## FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE GESTION

Le taux de frais annuel moyen (TFAM) gestionnaire et distributeur supporté par le souscripteur est égal au ratio, calculé en moyenne annuelle, entre :

- le total des frais et commissions prélevés tout au long de la vie du fonds, y compris prorogations, telle qu'elle est prévue dans son règlement ;
- et le montant des souscriptions initiales totales.

Ce tableau présente les valeurs maximales que peuvent atteindre les décompositions, entre gestionnaire et distributeur, de ce TFAM.

CATÉGORIE AGRÉGÉE DE FRAIS	TAUX DE FRAIS ANNUELS MOYENS (TFAM) MAXIMUM	
	TFAM gestionnaire et distributeur maximum	Dont TFAM distributeur maximum
Droits d'entrée.....	0,50 %	0,50 %
Frais récurrents de gestion et de fonctionnement.....	3,90 %	1,20 %
Frais de constitution .....	0,10 %	0,00 %
Frais de fonctionnement non récurrents liés à l'acquisition, au suivi et à la cession des participations.....	0,10 %	0,00 %
Frais de gestion indirects* .....	0,12 %	0,00 %
Total.....	4,72 %	1,70 %

## AVERTISSEMENT

L'AMF attire votre attention sur le fait que votre argent est bloqué pendant une durée maximale de dix années, soit jusqu'au 31 décembre 2025 au plus tard. Le fonds d'investissement de proximité, catégorie de fonds commun de placement à risques, est principalement investi dans des entreprises non cotées en bourse qui présentent des risques particuliers.

Vous devez prendre connaissance des facteurs de risques de ce fonds d'investissement de proximité décrits à la rubrique « profil de risque » du document « Informations clés pour l'investisseur ».

Enfin, l'agrément de l'AMF ne signifie pas que vous bénéficierez automatiquement des différents dispositifs fiscaux présentés par la société de gestion. Cela dépendra notamment du respect par ce produit de certaines règles d'investissement, de la durée pendant laquelle vous le détiendrez et de votre situation individuelle.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2015, la part de l'actif investie dans des entreprises éligibles aux FIP gérés par Vatel Capital est la suivante :

DÉNOMINATION	DATE DE CRÉATION	POURCENTAGE D'INVESTISSEMENT EN TITRES ÉLIGIBLES	DATE LIMITE D'ATTEINTE DU QUOTA DE TITRES ÉLIGIBLES
FIP Kallisté Capital 1 .....	13 novembre 2008 .....	76,2 % .....	31 mars 2011
FIP Kallisté Capital 2 .....	1er décembre 2009 .....	68,1 % .....	30 novembre 2011
FIP Equilibre et Santé 1 .....	18 juin 2009 .....	80,0 % .....	30 septembre 2011
FIP Kallisté Capital 3 .....	1er décembre 2010 .....	62,0 % .....	30 novembre 2012
FIP Kallisté Capital 4 .....	2 décembre 2011 .....	61,7 % .....	30 novembre 2013
FIP Kallisté Capital N°5 .....	5 décembre 2012 .....	66,4 % .....	30 novembre 2014
FIP Kallisté Capital N°6 .....	3 décembre 2013 .....	38,2 % .....	31 juillet 2016
FIP Kallisté Capital N°7 .....	14 novembre 2014 .....	9,6 % .....	30 juin 2018

# CORSE



## QUI SOMMES-NOUS ?

Vatel Capital est une société de gestion indépendante et entrepreneuriale, spécialisée dans l'accompagnement des PME françaises de croissance cotées et non cotées.

Avec 170 M€ d'actifs sous gestion au 1er juillet 2015, elle s'appuie sur une équipe de gérants travaillant ensemble depuis plus de dix ans.

Elle intervient auprès d'entreprises cotées et non cotées, notamment dans le secteur de la santé, des énergies renouvelables, des services aux entreprises et d'Internet.

Vatel Capital a été lauréat en 2011 des Tremplins Morningstar de la société de gestion de portefeuille la plus dynamique, dans la catégorie « non coté ».



**VATEL CAPITAL**

7, RUE GREFFULHE - 75008 PARIS  
TÉL. 01 40 15 61 77 - FAX 01 80 18 91 49  
CONTACT@VATELCAPITAL.COM  
WWW.VATELCAPITAL.COM